L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 16 OCTOBRE 1874. 48me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 16 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Nash & Hodgson, au No 27 rue Front, entre Erato et Thalia—fabrique de tabac.

Par G. de Feriet, au No [illegible] rue du Canal—continuation de la vente de faïence, etc., etc.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 3, de la rue de Chartres—lingerie, "notions" et coutellerie avariés, chemises, caleçons, corsets, mouchoirs, dentelles, rubans, etc.

Manufacture de tabac à l'encan.—MM. Nash et Hodgson encanteurs, vendront le contenu de la manufacture de tabac, No 27, rue Front, entre les rues Erato et Thalia, à midi aujourd'hui. Voyez l'annonce.

SPECTACLES.

Vendredi 16 octobre 1874.

Académie.—La fameuse combinaison de nouveautés de Schuman, etc.

Globe.—Les Sœurs Worrell, et W. B. Cahill, dans la pièce The Field of the cloth of Gold.

Les Candidatures.

Les radicaux ne pouvaient mieux avouer leur faiblesse à la Nouvelle-Orléans que par les tergiversations qu'ils ont montrées pour la formation de leur liste de candidatures. Ils ne savaient à quelle combinaison s'arrêter pour attirer à leurs candidats quelques voix éparses en dehors de celles de leurs clubs réguliers. Après avoir cherché vainement à semer la division dans les rangs des conservateurs en poussant les amis du maire actuel à soutenir chaudement sa candidature, ils se sont résignés à employer un autre expédient et ils ont fait une liste mélangée qui leur fera perdre plus de voix dans leurs propres rangs qu'elle ne leur en fera gagner dans ceux de l'opposition.

Rendant hommage à la haute personnalité du candidat choisi pour le poste de maire par la convention conservatrice et comprenant qu'un politicien radical et taré ferait triste figure en concurrence avec l'honorable C. J. Leeds dont la réputation sans tache, d'intégrité, l'intelligence élevée et les vues réformatrices font un candidat exceptionnel à tous les points de vue, les meneurs avaient décidé que la convention républicaine devait, avant tout, choisir pour opposer à M. Leeds, un honnête homme. Mais où trouver dans les rangs des radicaux cet oiseau rare? Les gens de couleur honnêtes sont parmi les dissidents, et la coterie Kellogg-Packard voulait un blanc.

Bref, après avoir bien cherché, on s'est décidé à prendre le phénix demandé en dehors des rangs républicains, et on a nommé M. Félix Labatut. Certes, le candidat désigné n'offre aucune prise à la critique sous le rapport de l'honnêteté bien que, sous les autres rapports, il ne puisse être comparé à M. Leeds.

Mais la violence que les délégués ont faite à leurs sentiments en l'élisant par ordre, ne servira en rien l'intérêt de leur parti. En 1872, M. Labatut a été censuré, même par ses amis personnels, pour avoir permis, bien qu'inutilement, l'usage de son nom, et ce nom, compromis politiquement, ne ralliera pas une seule voix non radicale à une liste de candidatures qui, malgré un léger mélange, n'en reste pas moins radicale.

M. Labatut, en aucune circonstance, ne ferait un meilleur maire que M. Leeds, et, s'il était élu avec les autres candidats de sa liste, il serait à peu près impuissant pour le bien. En acceptant la candidature, il ne fera donc que compromettre, une seconde fois, sa respectabilité personnelle et s'exposera à se trouver en fort mauvaise compagnie.

M. James Lewis ne manque ni d'intelligence, ni surtout d'audace. Il a recommandé à la convention républicaine de faire une liste qui commandât non seulement l'appui de son parti mais encore le respect de tout le peuple. La première condition pour que la liste commandât le respect de tout le peuple serait, il nous semble, que le nom de M. Lewis n'y figurât pas. M. Lewis a trop suivi dans l'administration de son département les mauvaises traditions, les errements de ses prédécesseurs pour que nous ne considérions pas son maintien dans cet emploi comme une calamité publique.

M. Lewis s'imagine qu'il est devenu respectable parce qu'il est propriétaire d'une belle résidence payée à beaux deniers comptants, et qu'il vit grandement. Cela ne suffit pas aux yeux des électeurs.

Nous avions espéré que M. Calhoun refuserait la candidature d'administrateur des finances, venant d'une convention radicale. Il devait cela aux électeurs qui l'ont élu en 1872. Il a, sans doute, pensé autrement. Nous ne croyons pas qu'il puisse être élu et nous nous demandons ce qu'il aura gagné à cette défection.

En empruntant ce candidat à l'administration actuelle, les radicaux ont peut-être cru gagner quelques adhérents à leur cause. Leur illusion sera de courte durée.

En réalité, la liste des candidatures du parti démocrate conservateur, à la tête de laquelle se trouve M. Leeds, nous paraît de nature à défier toutes les rivalités et toutes les divisions.

Les électeurs qui ont l'intelligence de la situation de la ville et le désir de voir une administration honnête, intelligente et énergique entreprendre l'œuvre du salut commun, se rallieront tous à M. Leeds et à ses collègues.

M. Leeds, natif de la Nouvelle-Orléans, grand propriétaire foncier, chef de vastes établissements industriels, étranger aux cabales des politiciens, a été choisi comme un représentant sincère des intérêts, des besoins, des vœux d'une population écrasée d'impôts, grugée par des contrats et des monopoles exorbitants et aspirant à un soulagement immédiat.

Son nom, pour nous, vaut un drapeau, et ce drapeau est celui des réformes. Il entraînera donc la grande masse des électeurs qui possèdent et qui travaillent, car tous sont également intéressés au triomphe de la cause qu'il représente.

ENREGISTREZ-VOUS!

L'enregistrement des électeurs doit être clos le 26 octobre courant. Les citoyens qui ne veulent pas être privés du droit de voter, feront bien de ne pas attendre au dernier jour pour se faire enregistrer.

☞ Il n'y a plus que SEPT jours pour se faire enregistrer.

Hâtez-vous de vous procurer vos papiers.

UNE AUTRE COMÈTE.—Une autre comète plus resplendissante que la dernière, étale sous la voûte étoilée son appendice lumineux. Elle a été découverte par la bibliothèque publique du Kentucky et son nom est le dernier grand concert-loterie pour le bénéfice de cette noble institution. Le tirage aura lieu le 30 novembre. Vingt mille prix sont annoncés sur la face de ce corps céleste avec une grande distribution de $2,500,000 aux porteurs de billets, et les prix variant de $250,000 à $50, se meuvent en caractères qui illuminent la voie qu'il parcourt.

PEOPLE'S RIGHTS QUICK STEP.—M. Auguste Davis, le compositeur louisianais, vient de composer sous ce titre un morceau de piano qu'il a dédié au général Fred. N. Ogden. Le morceau est brillant et la dédicace qu'il porte le rendra populaire. On pourra s'en procurer des exemplaires chez l'éditeur M. L. Grunewald.

COURONNES MORTUAIRES.—La Librairie de la famille, rue Royale 167, au coin de la rue d'Orléans, annonce aujourd'hui dans nos colonnes qu'elle vient de recevoir, par le steamer Memphis, un brillant assortiment de couronnes mortuaires, d'un genre entièrement nouveau et d'un prix très modique.

RAISINS SECS ET SARDINES.—MM. Smith & McKenna viennent de recevoir par les steamers Statesman et Comtesse Duchatel un nouvel envoi de raisins secs, et de sardines de choix, qu'ils sont disposés à vendre au plus bas prix du marché.

Les victoires Démocratiques de l'Ohio et de l'Indiana.

Par les chiffres que nous avons donnés avant-hier, sur les précédentes élections, dans l'Ohio et dans l'Indiana, on peut juger de l'importance des deux grandes victoires démocratiques qui viennent d'être remportées dans ces Etats.

Dans l'Ohio, Grant avait eu, en 1872, plus de 37,000 voix de majorité. Si, comme le dit une dépêche de Cincinnati, la majorité démocratique dans l'élection du 13 est de vingt mille voix, c'est cinquante sept mille voix que les républicains ont perdues depuis deux ans.

Dans l'Indiana, Grant avait eu 23,518 voix de majorité; les démocrates emportant cet Etat par dix à quinze mille voix de majorité, c'est une perte pour les républicains de trente-deux à trente-sept mille voix en deux ans.

Déjà, la démocratie avait réussi à élire les gouverneurs de ces deux Etats mais seulement par quelques centaines de voix de majorité. Cette année, elle élit tous les autres fonctionnaires d'Etat, une majorité des législatures et une majorité de la délégation congressionnelle pour les deux Etats réunis.

Ce revirement dans l'opinion publique de deux des grands Etats de l'Ouest, est significatif, car il indique que la masse des électeurs américains est lasse du système politique et financier de l'administration du président Grant. Il a fallu longtemps pour que cette réaction que nous appelions de tous nos vœux, s'accentuât fortement mais la voici en bonne voie et elle ne s'arrêtera plus.

Des élections doivent avoir lieu le 3 novembre dans plusieurs grands Etats, entr'autres New York, la Pennsylvanie et l'Illinois. Les résultats de ces élections compléteront les indications que nous avons déjà sur la tendance de l'opinion publique.

Les enregistreurs de M. Kellogg.

Nous avons reçu de la paroisse St. Martin des informations précises qui nous permettent de démentir encore une fois catégoriquement les bruits calomnieux répandus avec persistance, par les radicaux au sujet de la paroisse St. Martin.

Il n'y a jamais eu de canons dans cette paroisse et le bruit qu'il y avait une troupe d'hommes armés à Pont-Breaux, sous les ordres du colonel Alcibiade DeBlanc ou de tout autre, est de tout point mensonger. Ces bruits ont été mis en circulation pour servir d'excuse à l'enregistreur de la paroisse, Laloire, qui s'arrange de façon à empêcher l'enregistrement des blancs.

La lettre suivante donne des détails à ce sujet. Le Advisory Board, saisi de la question, a passé une résolution pour qu'il soit enjoint à M. Laloire d'ouvrir les bureaux d'enregistrement dans les divers précincts de la paroisse, mais nous ignorons s'il le fera. Le plan des scallawags de cette paroisse est d'empêcher les blancs de voter ou, s'ils ne le peuvent, de faire croire qu'il y a intimidation exercée envers les affranchis. Le mauvais vouloir montré par ce Laloire indique qu'il y a parti pris chez cet enregistreur de Kellogg comme chez beaucoup d'autres de ses collègues, et la responsabilité de ce mauvais vouloir remonte à M. Kellogg qui met beaucoup de mauvaise foi à remplir ses engagements.

Voici la lettre dont il s'agit:

Pont Breaux, P. St Martin, 8 octobre 1874.
Hon. R. H. Marr,
Nouvelle Orléans.

Cher monsieur,

Plusieurs fois déjà nous avons écrit à nos amis de la ville pour leur exposer la conduite du surintendant de l'Enregistrement dans cette paroisse, M. Louis E. Laloire. A la façon dont il a procédé jusqu'à ce jour en matière d'enregistrement, il est évident que la population blanche ne doit attendre de lui ni loyauté ni impartialité. En maintes circonstances, il a enregistré des noirs qui résident hors de la paroisse et, sur leur simple serment pour toute garantie, a qualifié comme votants des jeunes nègres qui ne semblent pas avoir plus de 17 ou 18 ans, tandis que lorsqu'un blanc se présente il se montre d'une extrême sévérité pour l'admission des preuves qui établissent qu'il est majeur.

Le surintendant a fait placarder dans différentes parties de la paroisse des notices par lesquelles il donnait avis à qui de droit qu'il commencerait l'enregistrement au Pont-Breaux le 5 courant. Se fiant sur cet avis, les électeurs blancs des alentours du Pont-Breaux et du village même, qui est situé à quinze milles de la maison de Cour se sont abstenus d'aller à St-Martinville pour y obtenir leurs certificats d'enregistrement; mais pendant qu'ils s'endormaient sur la foi de cette promesse, M. Laloire faisait secrètement savoir aux nègres que, selon toute probabilité, il n'ouvrirait pas son bureau au Pont-Breaux, de sorte que ceux-ci, dûment avertis, allaient tranquillement s'enregistrer à la maison de Cour.

Aujourd'hui, environ deux cents votants blancs, appartenant à cinq clubs différents, se sont rendus de bonne heure au lieu indiqué avec l'intention d'obtenir leurs certificats d'enregistrement et ils ont attendu toute la journée, mais en vain, l'arrivée du surintendant. A cinq heures de l'après midi il n'avait pas encore ouvert son bureau ni même fait son apparition: en sorte que tous les hommes qui l'avaient attendu tout le jour, à grande perte de temps et d'argent, se sont vus forcés de s'en retourner chez eux, bon nombre d'entre eux complètement découragés et décidés à ne plus revenir.

Il est bon de dire que le surintendant avait fait savoir qu'il enregistrerait pendant quatre jours seulement dans ce précinct qui est de beaucoup le plus peuplé de cette paroisse, puisqu'il contient un millier de votants. Il n'est pas moins utile de rappeler que M. Laloire a tenu son bureau fermé pendant plus de deux semaines, nonobstant les demandes nombreuses et pressantes des citoyens qui lui demandaient de l'ouvrir au public, ce qui fait qu'une grande partie du temps alloué pour l'enregistrement n'a pu être utilisé.

Nous ignorons et personne ne sait jusqu'à quel point on peut se fier à la parole de cet homme, et quoiqu'il se soit engagé à ouvrir son bureau dans ce précinct et dans deux autres qui sont fort éloignés, et dont les habitants peuvent difficilement se rendre au siège de justice, les conservateurs ont de nombreuses raisons de croire qu'ils ne peuvent, en aucun cas, compter qu'il s'acquittera de ses fonctions avec loyauté ni impartialité. Les localités dans lesquelles il a déjà tenu l'enregistrement contiennent une grande majorité de votants noirs et, jusqu'à ce jour, il y a 400 blancs et 500 noirs d'enregistrés. Or, ce précinct (Pont Breaux), ceux de l'Atchafalaya, des bayous et de la Jonction contiennent une grande majorité d'électeurs blancs: c'est sur ce fait qu'il a basé ses calculs; c'est d'après ces calculs qu'il a réglé sa conduite, accordant très peu de temps et entravant par tous les délais imaginables l'enregistrement dans ces dernières localités.

Je vous prie de vouloir bien soumettre ces faits à la considération du "Advisory Board" en réclamant péremptoirement la destitution de M. Louis E. Laloire comme surintendant de l'enregistrement dans cette paroisse. Si vous y pouvez réussir, nos concitoyens vous en seront sincèrement reconnaissants.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus grand respect, votre dévoué serviteur.

GABRIEL A. FOURNET.

LES CANADIENS-FRANÇAIS.—Nous lisons dans le *Messager Franco-Américain*:

On sait que le gouvernement anglais a adjoint à la confédération canadienne le territoire du Manitoba, qui est surtout peuplé de Canadiens Français et de métis également attachés à la langue française. Depuis l'annexion, un certain nombre d'Anglo-Saxons et d'Irlandais sont allés s'établir dans ce territoire, et voici que, pour mieux prendre possession du pays, un journal anglais, la *Free Press* de Winnipeg, demande l'abolition de la langue française, qui est encore employée dans les actes publics. Toutefois, un autre journal, le *Manitoban*, proteste contre la demande de l'organe anti-français. Il dit:

"Parlant au nom de la population anglaise, nous pouvons assurer que personne ne songe à dépouiller les Canadiens-Français d'un seul de leurs privilèges.

"Heureusement, l'écrivain de la *Free Press* possède la confiance du public, à peu près dans la même mesure qu'il possède les qualités du jugement et du bon goût. Et les Canadiens-Français et les métis ne doivent pas craindre, parce qu'il pourrait plaire à un individu ignoré et sans influence d'écrire contre eux."

Malgré cette déclaration, l'article de la *Free Press* a produit une légitime sensation au Canada; car il faut rendre aux Canadiens Français la justice de dire qu'ils ne sont pas moins attachés à leur langue qu'à leur religion.

—On annonce l'arrivée à Paris d'un secrétaire d'ambassade qui serait chargé d'aller représenter *officieusement* le gouvernement russe à Madrid.

THÉATRE DU GLOBE.—Depuis l'ouverture, il y a eu des salles combles tous les soirs à ce théâtre, et cela est dû au prix réduit des places et aussi à l'excellence de la troupe des Variétés engagée par M. Kittredge, dont les Sœurs Worrell, Wm. Cahill, McCarthy et Byrne sont les étoiles et Baby Bindley l'astre.

On voit figurer dans la pièce burlesque "Le champ du drap d'or" Mlle Etta Graves qui jouait dans toutes les représentations d'amateurs depuis un an.

Elle a un petit bout de rôle et paraît avec avantage dans un gentil costume de page.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—L'engagement de la troupe de Schuman tire à sa fin, et ce n'est pas de longtemps encore qu'on aura l'occasion de voir des artistes aussi exceptionnels dans leur genre.

Farreyra, Schultz, Untham, c'est là un trio comme on en voit peu;—sans compter Mlle Dorati, dont la voix sympathique et bien timbrée fait toujours plaisir,—la valeur de sabres, les athlètes et la pantomime, qui mérite d'être vue.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

LA CONVENTION PANACHÉE.

Elle continue ses nominations.

La convention radicale se réunit à dix heures du matin à la maison d'Etat, ancien hôtel St-Louis. Après la bourrasque de mercredi, quand Kellogg a été mis poliment à la porte de la salle des représentants par les fidèles de son propre parti, les délégués pensaient devoir faire preuve de plus de modération, ayant reçu des rebuffades du Boss Packard pour avoir ainsi maltraité le gouverneur radical populaire par excellence.

Ils se sont donc empressés de continuer leur liste de candidatures.

L. J. Higby est nommé d'abord, à l'unanimité comme administrateur du département des comptes publics; puis, F. E. Dumas, par acclamation, comme administrateur du département du commerce, H. Bonzano est choisi également par ses estimables constituants comme administrateur du département des assessements, position qu'il a occupée sous le régime de Warmoth.

La place d'administrateur du département des édifices publics et des "water works" a paru plus désirable aux politiciens radicaux, car il s'est présenté trois candidats pour cet emploi. Michael Gernon, ex-juge municipal, A. Sparacio et H. Ballard.

C'est Sparacio qui l'emporte au second tour de scrutin.

Pour administrateur du département de la police, il y a aussi trois candidats:—John Gartskamp, W. F. Loan et Peter Joseph.

Loan, un homme de Packard est élu sans difficulté au premier ballottage.

La place de shérif civil échoit au zélé J. L. Herwig, de la Douane, quoique ce personnage ait été dénoncé dans les termes les plus violents dans son propre ward.

Pour la place de shérif criminel deux noms sont présentés: A. S. Badger, ex-général et surintendant de police, et Jos. Boutté, couleur.

La convention panachée décide que l'homme de sang africain a plus de droits à cette récompense que le chef des métropolitains, et le blessé du 14 septembre reçoit des ingrats ce dernier coup de pied d'âne.

La convention s'ajourne alors jusqu'à quatre heures de l'après-midi, pour s'ajourner de nouveau à ce matin.

La plateforme adoptée par le club républicain réformateur du 7me ward.

Il y a eu une assemblée hier soir des membres du club républicain réformateur de couleur, du 7ème ward, qui se sont réunis au nombre de cent-vingt-cinq, à la salle Jacobs, coin des rues Remparts et François, pour procéder à leur organisation définitive.

Les officiers suivants ont été élus: Président, Joseph Cassagne, 1er vice-président, Marcel Dupart, 2d vice-président, M. Leblanc, 3eme vice-président, T. P. Cazelard, secrétaire, Chas. Provosty, trésorier, Paul Messard, grand marshal, T. Llamonas, 1er aide-marshal, Ed. Mouette, 2d aide-marshal, Joseph Augustin.

La plateforme suivante a été adoptée:

Attendu, que nous maintenons que tous les hommes sont nés libres, et que conséquemment ils ont droit à tous les privilèges et à toutes les franchises accordés par les lois du pays et par la Constitution de l'Etat;

Résolu, que le parti républicain a toujours obtenu jusqu'à ce jour nos suffrages, mais que l'expérience nous a prouvé depuis deux ans, que ce parti ne remplit pas toutes les obligations qu'il contracte et n'est pas fidèle aux principes qu'il énonce;

Résolu, que depuis que ce parti a la haute main dans notre Etat, le pouvoir a été donné à des hommes qui n'ont pas été choisis par le peuple et qui nous ont précipités dans un abîme de ruine et de désolation.

Résolu, que nous croyons à la libre expression de la volonté populaire au scrutin, sans quoi, il n'y a pas de stabilité dans le gouvernement et la loi devient une lettre morte.

Résolu, que nous résisterons à toute tentative de coercition au scrutin et que nous ferons tout en notre pouvoir pour assurer la libre expression de la volonté populaire.

Résolu, que vu la condition désespérée de notre administration d'Etat, sans la plus petite perspective d'amélioration tant que le pouvoir sera entre les mains de la classe d'hommes qui nous gouverne depuis dix ans, nous considérons qu'il est du devoir de tout homme libre et digne de l'être de mettre de côté toute affiliation de parti pour exercer judicieusement et consciencieusement ses droits de citoyens au scrutin.

Résolu, que nous, soussignés, membres du club républicain réformateur du 7ème ward, nous plaçons les intérêts de la chose publique bien au-dessus des obligations de parti et que nous nous engageons, dans la prochaine élection à ne voter que pour ceux qui seront dignes de nos suffrages par leur intelligence, leurs capacités et leur probité."

Cette plateforme indique assez de quel côté le vent tourne. Elle a été adoptée à l'unanimité, et après un discours chaleureux et plein de bon sens du major A. J. Lewis, le club s'est ajourné à jeudi prochain.

Le nouveau grand jury.

Le nouveau grand jury de la paroisse d'Orléans pour la Cour Supérieure criminelle a été composé comme suit:

L. A. Saxon, président.

J. H. Massey,	D. E. Murphy,
N. J. Wheeler,	A. Barbarin,
J. C. Murphy,	J. G. Parham,
J. E. Mathieu,	G. A. Cambias,
Henry Benks,	Jacob Voelkel,
David Douglas,	Pat. Coyle,
Théole. Picou,	S. Reichart,
Geo. Foster,	

Deux visiteurs notables à la Nlle-Orléans.

On annonce l'arrivée à la Nouvelle-Orléans de l'ex-gouverneur Henry Clay Warmoth et du général Sheridan, nommé en 1872 membre du Congrès pour l'Etat en général.

Ces deux personnages viennent voir ce qui se passe en Louisiane, où ils ont probablement l'intention de rester jusqu'après les élections.

Nous attendons que le reporter du *Times*, chargé de ces sortes de choses, aille leur demander une entrevue pour savoir ce qu'ils disent et ce qu'ils pensent.

Deux petits incendies.

Le feu s'est déclaré, hier matin, dans la maison en bois sise au coin des rues Broad et Perdido, appartenant à M. Auguste et occupée par lui. La bâtisse entière a été consumée avant que l'alarme ait été donnée. Elle était assurée pour $500 dans la compagnie des Marchands.

A dix heures et demie encore, hier matin, le feu a été découvert dans l'écurie de M. Lee, coin Magasins et Léontine. Il a été éteint sans beaucoup de dégats. Il n'y a pas d'assurance sur la bâtisse.

Essai d'une nouvelle Pompe.

Le quartier des Abattoirs présentait hier soir, de 4 à 5 heures, une animation extraordinaire. Une partie de la population du voisinage s'était portée sur la levée pour assister à l'essai d'une pompe à vapeur que vient de faire venir une nouvelle compagnie, récemment formée sous le nom de "St-Bernard Steam Fire Co. No. 1." L'essai a eu lieu en présence de l'ingénieur en chef O'Connor, sur la Levée en face des Abattoirs, et il a réussi d'une façon très satisfaisante, qui permet de bien augurer des services que rendra la nouvelle pompe dans le quartier.

Les dames, qui assistaient en grand nombre à l'expérience, ont décoré la machine de guirlandes et de bouquets, et la cérémonie a pris les proportions d'un événement.

La nouvelle compagnie se propose de faire construire une maison de pompe sur un terrain qui lui a été donné par la compagnie des Abattoirs, et elle fera les services des incendies dans la région qui s'étend de la rue Pologne jusqu'au camp Chalmette dans la paroisse St. Bernard. Composée en grande partie des jeunes gens créoles de cette partie de la ville, elle compte déjà 86 membres et elle a les officiers suivants:

Président, H. Imbau, vice-président, Hamden Story, secrétaire, J. N. Augustin.

Nous saluons cordialement l'apparition de cette nouvelle compagnie qui vient renforcer notre corps de pompiers.

La procession aux flambeaux des démocrates de couleur.

Il y a un mouvement marqué parmi les hommes de couleur les plus sensés de la ville, qui commencent à comprendre que leurs véritables intérêts sont avec les blancs natifs du sol et non pas avec les aventuriers politiques qui se servent d'eux comme d'un marchepied pour arriver au pouvoir et qui les trompent toujours.

Il y a en ce moment trois clubs démocratiques d'hommes de couleur, dans le premier, dans le second et dans le troisième ward, en tout, à peu près 250 membres.

En plus, dans le septième ward, il s'est formé un club de républicains réformateurs noirs, qui répudie l'usurpation de Kellogg et qui déclare que son but est de contribuer aux réformes salutaires avec l'aide des démocrates.

Dans le huitième et dans le neuvième ward il y a aussi une organisation à peu près semblable en voie de formation.

Hier soir, les trois clubs démocratiques de couleur sont sortis en procession, avec une garde de ligueurs blancs pour les protéger contre une attaque possible de la part des nègres radicaux.

Tout s'est passé tranquillement, grâce à cette précaution. Les clubs de couleur portaient des transparents sur lesquels on pouvait lire: "E. John Ellis, candidat pour le Congrès dans le second district, est nôtre ami; Henry C. Dibble est notre ennemi politique."

La procession a défilé dans les rues principales et s'est arrêtée à la statue de Clay, où Wm. Alexander, président du club du 1er ward, a harangué une assemblée de plusieurs centaines de citoyens.

Il a déclaré entre autres bonnes choses que les hommes de couleur étaient décidés à s'affranchir du joug radical et d'affirmer leur droit de penser comme bon leur semble.

Les citoyens blancs ont promis de les protéger, a-t-il dit, contre les hommes de couleur qui sont encore des esclaves politiques et qui se laissent tromper par les mauvais blancs qui les guident.

Foire de la Salle Maçonnique.

Nous avons parlé déjà de la foire donnée à la Salle Maçonnique, rue St-Charles, entre Union et Perdido, par des dames charitables, au bénéfice de l'école de la rue Clio.

La foire a commencé le 11 au soir et finira le 18 de ce mois. Il y a donc encore trois jours—et nous ne pouvons que recommander à nos lecteurs de faire une visite à la salle maçonnique.

Outre le plaisir de la société de beaucoup de femmes charmantes, on trouvera toutes sortes de bonnes choses à cette foire, et nous pouvons en témoigner avec connaissance de cause par le savoureux échantillon qui nous a été envoyé hier soir de la table "Good Will", sous forme d'un bol de punch au champagne et d'un gâteau délicieux.

Nos remerciements sincères aux dames qui tiennent la table "Good Will" de leur bonne volonté à l'égard des rédacteurs de l'*Abeille*.

Coups de pistolet et coups de fusil.

Vers sept heures hier soir, une querelle s'est engagée rue Franklin, près Euphrosine, entre trois hommes de couleur répondant respectivement aux noms de Albert Porée, Gorby et Bill Simmes.

Ce dernier a été assailli par les deux premiers, qui, après l'avoir frappé, ont déchargé leurs pistolets sur lui, l'atteignant au cou et au dos.

Le malheureux blessé a été transporté à sa résidence dans un état très critique, et ses agresseurs se sont esquivés.

Vers la même heure, rue Chippewa, entre Sixième et Septième, Ferdinand Seink était grièvement blessé par un certain Peter Dashner, qui lui tirait un coup de fusil à plomb, l'atteignant à la tête et à la poitrine.

L'homme au fusil a été immédiatement puni, cependant, car son arme a fait explosion entre ses mains et il a été blessé aussi.

EUROPE.

La *Saturday Review* du 26 septembre dit que les éléments de discorde qui ont ruiné l'ancienne Confédération germanique pourraient bien renaître lorsque M. de Bismarck aura retiré sa main puissante. Il ajoute qu'il est incroyable qu'un homme politique aussi prudent que l'est M. de Bismarck ait laissé voir la velléité d'annexer le Danemark.

Le *Spectator* fait observer que la réalisation de ce projet fournirait à l'Allemagne une flotte et des marins exercés: c'est justement pour cela, ajoute-t-il, qu'on doit s'y attendre de la part de M. de Bismarck. Le *Spectator* croit que les démarches faites dans ce but ont amené le récent refroidissement entre les cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg.

Un journal relève dans la *Gazette de Spener*, journal officieux de Berlin, la façon dont elle s'exprime au sujet des bruits qui ont couru sur l'introduction du Danemark dans la Confédération germanique. Voici en quels termes s'exprime le journal prussien:

La puissante Allemagne, dit ce journal, n'a guère besoin de s'associer les faibles forces du Danemark; mais qui sait si l'exécution du projet en question ne serait pas avantageuse pour le Danemark et ne servirait pas, malgré tout, les intérêts de la paix européenne?

La *Tagespresse*, de Vienne, continue la campagne qu'elle a entreprise contre le cabinet de Berlin, à propos du Sleswig du Nord. Voici ce qu'elle dit dans son numéro du 26:

Nous sommes tout à fait disposés à admettre qu'actuellement M. de Bismarck a abandonné, pour quelque temps au moins, la tentative, en cet instant complètement avortée, de donner à l'empire d'Allemagne une flotte et un peuple de matelots par les voies pacifiques et à l'aide de cet esprit de ruse et d'astuce dont il a si souvent fait preuve et qui, entre autres, lui a valu le Sleswig Holstein. Mais c'est à la condition qu'il mette à exécution le traité de paix de Prague, qu'il fasse honneur à sa parole et que l'article 5 dudit traité devienne enfin une vérité.

Aussi longtemps toutefois qu'il ne le fera pas, aussi longtemps qu'il manœuvrera de manière à rendre possible un conflit, nous persisterons à croire qu'il ne se garde la voie libre que pour travailler de rechef, à l'avenir, à forcer le Danemark à devenir, bon gré, mal gré, partie intégrante de l'empire allemand.

L'omission de plusieurs mots a rendu inintelligible le dernier passage du discours du secrétaire Delano, nous reproduisons donc l'article entier avec la correction.

Ce que les ministres de Grant disent des blancs du Sud.

Nous engageons tous nos amis du Sud à méditer l'extrait suivant d'un discours prononcé, récemment, par M. Delano, secrétaire de l'Intérieur, à Mont Vernon, dans l'Ohio. Quand on voit un ministre de M. Grant jeter ainsi l'insulte à toute la population blanche du Sud, on peut se faire une juste idée de la politique impitoyable de l'administration fédérale actuelle et comprendre l'inutilité de toute tentative pour faire revenir M. Grant sur ses idées arrêtées. Williams lui-même n'a jamais tenu un langage aussi outrageant que ce Delano.

Mont Vernon, Ohio, 11 oct.—Le secrétaire Delano a harangué un meeting nombreux et enthousiaste à la maison de cour dans cette ville, hier soir. M. Delano a passé en revue l'histoire passée du parti républicain et du parti démocrate. Il a traité sévèrement les Ku-klux, les Ligueurs blancs, et autres choses du sud qu'il a dénoncées dans les termes les plus amers. Il a fait la récapitulation des *outrages* qu'on inflige aux nègres dans les Etats *rebelles* et il a indiqué la conduite que l'administration entend adopter envers ces gens-là.

Le secrétaire a soutenu que les noirs émancipés étaient dans une certaine mesure les pupilles de la nation et que jusqu'à ce que *la persécution, les rapines et les meurtres*, en raison de la race, de la couleur ou de la condition antérieure, cessassent, les devoirs dévolus par le Tout Puissant au parti républicain ne seraient pas remplis.

Faisant allusion aux troubles dans le Sud, le secrétaire a fait la remarque que le PEUPLE dans le Sud, spécialement dans les régions où règne la désaffection, avait récemment écrit et parlé beaucoup au sujet du Président, espérant probablement, par la *flatterie et les bassesses*, cacher son but véritable de RAPINE, DE MEURTRE et D'ANARCHIE, et que, tout en faisant profession d'une grande loyauté envers le gouvernement et de la plus grande sollicitude envers le président, les CANAILLES (rascals) avaient expédié et distribué des armes parmi leurs ASSASSINS LIÉS PAR SERMENT pour amener précisément la révolution qui a été inaugurée si récemment en Louisiane. Mais le Président savait à quoi s'en tenir sur eux, et quand on a cherché à entrer en pourparlers ou essayé des explications, le Président a requis avant tout que les insurrections fussent abattues, et instantanément les rebelles se sont rendus.

Ce discours prononcé deux jours avant l'élection dans l'Ohio, n'a pas sauvé les républicains d'une défaite, mais il montre ce que la population blanche du Sud doit attendre d'une administration dont les ministres n'hésitent pas à ajouter l'injure, dans sa forme la plus grossière et la plus ignoble, à l'oppression et aux injustices dont elle est si prodigue envers le peuple blanc du Sud.

—Malgré le jugement, on n'est pas d'accord sur la façon dont Bazaine s'est évadé.

Il y a des variations sur la grosse corde.

41

Cela vaut la peine d'être lu.—Ceci est pour celui qui ne désire pas être tourmenté pour toujours des ennuis de l'indigestion, qui ne désire pas avoir de l'appétit, un bon estomac, un pouls régulier, un teint frais et fleuri. Si ces lignes tombent sous les yeux de ceux qui ne possèdent pas ces avantages, qu'il essaie des amers de Hostetter pour l'estomac. Nous garantissons que ce délicieux tonique restaurera tous les estomacs quelque faibles qu'ils soient, qu'il ramènera l'appétit et donnera une vigueur permanente à tout le système. L'homme faible et amaigri, souffrant de la dyspepsie ou de l'indigestion sous quelque forme que ce soit, est engagé à en essayer dans son propre intérêt. Les dames de la constitution la plus délicate attestent ses vertus bienfaisantes. Partout, les médecins, dégoûtés des liqueurs frelatées du commerce, le prescrivent comme le meilleur et le plus sûr de tous les toniques.

Décédé hier à 6 heures et demie, P. M. à l'âge de soixante-trois ans, AUGUSTE SILVIEN, natif de France, et depuis trente-cinq ans en Louisiane. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui vendredi, à trois heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence No 180 rue Chippewa, entre les rues Market et Felicité. Ses amis et connaissances et ceux de sa fille sont respectueusement invités à assister aux funérailles.

Décédé hier, jeudi, à quatre heures et demie de l'après midi, à l'âge de trente-neuf ans, EDOUARD FABE, natif de la Nouvelle-Orléans. Ses amis et connaissances et ceux de sa famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui vendredi, à trois heures et demie de l'après midi. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence rue Villeré, entre Columbus et Laharpe No 270.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré le vendredi 16 courant, à 8 heures du matin, à l'église St-Maurice, (Casernes) pour le repos de l'âme de feu LAURENT FLEURY. Ses amis et connaissances sont respectueusement invités à y assister.

De la part de sa veuve.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré vendredi prochain, 16 octobre, à sept heures du matin, à l'église Ste-Rose de Lima, chemin du Bayou, pour le repos de l'âme de feue Dame WILLIAM J. ORASS. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de sa famille sont respectueusement priés d'assister à la cérémonie religieuse.

14 oct—N   De la part de son époux.

TAPIS. TAPIS.
17............Rue de Chartres............17
En gros et en détail.
TAPIS EN PIÈCES— des pièces anglais et américaines.
TOILES CIRÉES, pour planchers, tables, et ornement.
NATTES—1000 pièces blanches, à carreaux et fantaisie.
STORES—toiles pour oreillers, rideaux &c.
ETOFFES A RIDEAUX et à meubles.
RIDEAUX de dentelle et dentelle Nottingham.
Par A. BROUSSEAU.
11 oct—6t PP

Lettre d'acceptation de M. Bonzano à la Convention du Parti Républicain.

Nouvelle Orléans, 15 Octobre 1874.

Monsieur,

J'accepte et j'apprécie vivement l'honneur que m'a fait la Convention en me nommant, à l'unanimité, candidat à la place d'administrateur des assessements de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Je suis d'autant plus flatté de ce choix que j'y vois une approbation de la manière dont j'ai rempli mes devoirs à l'époque où j'occupais le même poste.

Je suis avec respect,
Votre obéissant serviteur,
H. BONZANO.

A l'Hon. T. B. Stamps, Président de la Convention de Paroisse, Nlle Orléans.
16oct—1f

Roman Rifle Club.—Nouvelle Orléans, 15 octobre 1874.—Les membres de ce club sont requis de se réunir à leur salle, VENDREDI, le 16 courant, à 7 heures P. M., pour affaires importantes.

CHAS. ROMAN, capitaine.
CHARLES LABAT, 1er sergent.   16oct—2t

Théatre du Globe.
Angle des rues Baronne et Perdido.
VENDREDI, 16 OCTOBRE 1874.
Continuation de succès—Foule tous les soirs composée de l'élite de la ville.
Les Worrels
Et les représentations de Variétés.
On admet généralement que ces représentations sont les plus attrayantes qu'on puisse voir à la Nlle Orléans.
☞ Première grande Matinée au Théatre du GLOBE, qui sera donnée
SAMEDI A MIDI.
Le directeur annonce respectueusement aux Dames de la Nouvelle-Orléans que la représentation de la journée donnera pleine satisfaction au public.
SAMEDI SOIR—Avant-dernière représentation de la pièce Le Champ du Drap d'or.
Dimanche—Représentation de gala—grand programme.
Lundi—Ixion, avec des acteurs nouveaux de premier mérite, véritables étoiles, et changement complet de représentation.   14 oct—

Pour du Comptant Seulement AU MAGASIN DE
B. T. WALSHE
No. 110 Rue du Canal, No. 110
On y trouvera l'assortiment ordinaire de
Habillements de jeunes garçons et d'Enfants,
—ET DE—
Lingerie de messieurs.
Ces articles viennent d'être faits et sont des DERNIERS GENRES.
Le stock est frais (on le déballe en ce moment) au grand complet, et ne laisse rien à désirer sous le rapport de la qualité et des prix. On le vendra pour du
Comptant Seulement.
Les amis et les clients de la maison sont priés de se rappeler que la règle sera strictement observée. Les ventes se faisant pour du comptant seulement, les prix seront
Plus bas que jamais.
Le stock est supérieur à tous ceux qui l'ont précédé.
VENEZ VOUS EN ASSURER.
B. T. WALSHE,
110 Rue du Canal, près St. Charles.
16oct—1m. vde

COURONNES MORTUAIRES.
LIBRAIRIE DE LA FAMILLE,
167, rue Royale coin rue Orléans.
La Librairie de la Famille vient de recevoir un envoi important de COURONNES MORTUAIRES par le steamer Memphis.
Ces Couronnes Mortuaires sont d'un genre entièrement nouveau, et, cette année, aucune autre maison de la Nouvelle-Orléans ne pourra probablement en offrir de semblables.
16oct—autrenov

H. BONZANO,
COURTIER DE DOUANE.
Bureau, No. 2, rue Clinton, entre Douane et Bienville, vis-à-vis la Douane.
NLLE-ORLÉANS.
16oct—1m.

En Débarquement du steamer "Statesman."
Raisins nouveaux! Raisins nouveaux!
100 caisses Raisins Layer nouveaux, de choix,
200 1/2 " "
200 1/4 " "
A vendre par SMITH & McKENNA.
Aux Nos. 85, 87 et 89 de la rue Poters.
Sardines nouvelles! Sardines nouvelles!
300 caisses Sardines de choix, en 1/4 de boîtes, en débarquement du navire "Comtesse Duchatel."
200 Caisses Sardines de choix, en 1/2 de boîtes.
En magasin et à vendre par SMITH & McKENNA,
Aux Nos. 85, 87 et 89 de la rue Poters.
16 oct—3t.

Demande de Barbier.
ON demande immédiatement un bon barbier parlant l'anglais ou l'allemand. S'adresser à O. LAMY & Co. No 489 rue du Camp, en face du Marché Magazine.
16oct—1f

A Vendre,
UNE belle TOMBE en marbre couverte avec grillage en fer, sise sur un bel emplacement dans le cimetière No. 2, rue Conti, entre Claiborne et Robertson. S'adresser au gardien du cimetière, M. Blanc.   16 oct—6t

On demande
A la campagne, une bonne modiste et une bonne couturière en robes. S'adresser à [illegible], No 14 rue de Chartres.   16oct—6t

Ancien Hôtel des Etrangers.
MR ALBERT CAILLIER annonce à ses amis et au public en général qu'il vient de monter à neuf l'ancien Hôtel des Etrangers, maintenant pension privée 125 rue de Chartres, bien connu par sa salubrité. Il les sollicite de continuer leur bienveillant patronage. Ils trouveront chez lui tout le confortable voulu; le prix est réduit; les heures des repas sont de huit à neuf et de quatre à cinq; les chambres à coucher sont de $5 à $6. Il prendra aussi des pensionnaires [illegible].
16 oct—[illegible]

ENRÉGISTREMENT ET NATURALISATION.

Les comités d'Enrégistrement et de Naturalisation des Comités Central d'Etat et de Paroisse, siègent journellement à leur quartier respectif.

De prompts retours doivent être faits au secrétaire de l'un ou l'autre comité, sur toute violation de loi, enrégistrement frauduleux, ou refus d'enrégistrer les personnes qui en ont le droit.

Les extraits suivants de l'opinion légale donnée par W. R. Whitaker, avocat des comités, sont publiés comme information. Le refus des inspecteurs (Superviseurs) ou de leurs assistants, de se conformer à la loi doit être notifié promptement.

Les Assistants Inspecteurs n'ont aucun droit à retenir des papiers de naturalisation dans aucune circonstance. Ils n'ont aucun droit à s'enquérir des circonstances de la naturalisation, des témoignages sur lesquels le papier de naturalisation a été accordé, et ne doivent pas aller au delà du sceau de la cour et de la signature du greffier.

Les Assistants Inspecteurs qui retiennent des papiers de naturalisation doivent être arrêtés immédiatement comme ayant commis un larcin.

A l'égard de l'affaire de ......, j'ai à dire que s'il est naturalisé, et ses papiers portent le sceau de la Cour et la signature du greffier, s'il peut être identifié comme étant la personne à laquelle le certificat a été délivré, et s'il a résidé douze mois dans l'Etat et dix jours dans la paroisse, il a droit à l'enregistrement, quelles que soient les réponses qu'il aura pu faire aux questions non autorisées faites par l'assistant-inspecteur, ou par toute autre personne.

De même, s'il a obtenu frauduleusement sa naturalisation, il doit être considéré comme citoyen naturalisé ayant droit à l'enregistrement et au vote, et les autres conditions ci-dessus spécifiées ne manquant pas.

Il n'y a pas de raison à discuter le certificat de naturalisation s'il est convenablement signé et scellé; car ce certificat atteste un jugement de cour que ne doivent pas écarter les officiers d'enregistrement et d'élection.

La résolution suivante a été adoptée par le Bureau de Contrôle (Advisory Board) à sa session.

Résolu, Que lorsqu'un Assistant Inspecteur refusera d'enregistrer des citoyens naturalisés sous le prétexte qu'ils exhibent des papiers frauduleux de naturalisation, il sera du devoir du Superviseur de faire arrêter immédiatement et poursuivre les dits applicants, et à cet effet de faire enregistrer de suite en cour ses papiers pour servir de témoignage; et qu'en aucun cas le dit Assistant Inspecteur ne pourra retenir les papiers de l'applicant auquel l'enregistrement serait refusé, mais devra lui remettre ses papiers.

(Copie.)

ETAT DE LA LOUISIANE,
Bureau de l'enregistreur des votes,
Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1874.
Circulaire No. 5.

Aux Inspecteurs et Assistants-Inspecteurs d'enregistrement.

En conséquence de la résolution suivante de l'Advisory Board d'Enregistrement, à savoir:

"Chambre de l'Advisory Board, Nouvelle-Orléans, Lne., 1er octobre 1874.

"Col. Wm. Wright, Enrégistreur des votes pour l'Etat.

"Monsieur, je suis chargé par l'Advisory Board de transmettre la résolution suivante adoptée ce jour, à savoir:

"Résolu que les inspecteurs et assistants inspecteurs d'enregistrement dans tout l'Etat permettent aux inspecteurs d'élection des Etats-Unis, de faire des listes de toutes les personnes qui peuvent avoir été enregistrées; cela devant avoir lieu sans empêcher l'enregistrement et une notice publique étant requise à cet effet.

Signé E. A. BURKE, Secrétaire du Bureau.

Les inspecteurs et assistants-inspecteurs sont chargés de procurer toutes les facilités aux inspecteurs d'élection des Etats-Unis, afin de les mettre à même de se conformer à la résolution ci dessus et de permettre qu'une telle liste soit faite par eux [illegible] afin de vérifier la correction de l'enregistrement, toutefois sans qu'il en résulte aucun délai ou interruption de leurs devoirs d'enregistrement.

Copie véritable.   WM. WRIGHT, Enrégistreur des votants.
WALTER LONG, Premier clerc de l'enregistreur des votants pour l'Etat.

Votre lettre de cette date est reçue. Vous demandez si les hommes de couleur nés à l'étranger ont droit à l'enregistrement sous la preuve de leur naturalisation sous les lois des Etats-Unis.

A cela je réponds qu'ils n'y ont pas droit, ainsi, jusqu'au 14 juillet 1870, il n'y avait pas de voie indiquée pour la naturalisation de ces personnes. Ce jour là, un acte étendant le bénéfice des lois de naturalisation aux étrangers de nativité africaine fut approuvé. La même preuve devrait être requise des étrangers de couleur et des étrangers blancs. Il n'y a pas de distinction en faveur d'aucune race quant à la naturalisation.

Vous m'informez que M. Casey était citoyen de la République du Texas avant l'annexion, et vous demandez ce qu'il doit faire pour être enregistré.

Qu'il fournisse la preuve de sa citoyenneté au Texas à l'époque citée, cela le met en possession des droits de citoyen des E. U. tout aussi bien que s'il fût né aux Etats-Unis.

Celui qui a fait un temps au pénitentiaire n'a pas plus de droit à l'enregistrement qu'un mineur. [illegible]

L'inspecteur des Etats-Unis ou tout citoyen a le droit de s'opposer à cet enregistrement [illegible]

[illegible]

Bureau du St-Charles Street Rail Road Co.—Nouvelle-Orléans, 9 octobre 1874.—A une assemblée du Board des Directeurs de cette Compagnie, [illegible] un dividende trimestriel de [illegible] pour cent a été déclaré payable aux actionnaires à dater du 19 octobre 1874.
V. RIVIÈRE, Secrétaire.   10 oct—td

JAS. S. KNAPP, D. D. S.,
Au No. 15 de la rue Baronne, près Canal.
Est de retour à la Nouvelle-Orléans. On le trouvera au No 15 de la rue Baronne, près Canal, où il exerce la profession de dentiste depuis vingt quatre ans.   1oct—1m

BLOOD, WOLFE & CO.,
Ale et Porter,
EN magasins et à vendre en lots au gré des acheteurs, en bon état et pouvant être expédiés.
M. DRUHAN, seul agent, Au No 30 de la rue Commune.
18 oct—1m—Mer. J. D.

Voiliers, etc.
CASSIDY & MILLER,
VOILIERS et agents pour la vente du duck en coton, fabricants de tentes, prélats, etc. au No 36 de la rue du Camp. On trouvera chez eux tout prêts, les articles qui se rattachent à leur genre de commerce.   12oct—3m

Charbon. Charbon.
W. G. COYLE & CO.,
Charbons PITTSBURG, VIRGINIE, CANNEL et ANTHRACITE, livrés aux plus bas prix du marché.
Bureau, No 12 de la rue Gravier.
Dépôts: au coin des rues Race et Levée; au coin des rues Julia et Water.   15 oct—6 f

P. DÉJAN.
Marchand de Meubles.
Encoignure Dauphine et Quartier,
PRÉVIENT ses clients et le public en général, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de meubles qu'il vendra à des prix très modérés.
Ameublements complets en bois de rose, acajou, en noyer pour chambres à coucher, de $50 à $125; ameublements pour salons, de $80 à $100; ameublements pour salles à manger, de $50 à $75. M. DÉJAN invite les personnes qui ont des achats de ce genre à faire à visiter son magasin avant d'aller ailleurs.   11oct—3m.

Nec Plus Ultra
—de—
J. BALLESTER,
au coin des rues Bienville et Chartres, au premier. (LE MEILLEUR STOCK DE CIGARES). [illegible] au plus bas prix. Prompte exécution des ordres.   5aout—6m

Commercial Restaurant,
107.......Rue de la Douane.......107
MM. GERMAIN & AUGUSTE,
PROPRIÉTAIRES.
ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.   1sept—1m

Bisulfite de Chaux de Bonnabel.
TOUS les sucriers habiles savent que depuis vingt-cinq ans le bisulfite seul est [illegible] pour la défécation [illegible].
H. BONNABEL, 37 North Peters Street, entre les rues Douane et Bienville.   11 oct—3m

$50 de récompense.
IL a été perdu ou volé, mardi, 13 septembre 1874, vers deux heures de l'après-midi, dans la rue du Canal, coin St-Charles, une montre en or, [illegible] le nom de D. E. Murphy [illegible] D. E. Murphy, 1864. [illegible]

!! DRAPEAU ROUGE !!
Coin Royale et Ste-Anne.
Seule AGENCE de Boston, New-York, Baltimore et Philadelphie.
STOCK IMMENSE!
100,000 paires de tous genres venant d'être reçues par les steamers (Queen) Queen et barque Tornado.
Chaussures! Chaussures!
Vissées, rivées et cousues. Dernière perfection.
25,000 paires pour enfants, de 25 cents à $1 50
17,000 paires pour hommes de 75 cents à $3 50
NOS NOUVELLES CHAUSSURES pour dames et fillettes, sont Duchesse, Marquise, Hortensia, Clairette, Light-Trending, Long Branch, Beauty.
Notre variété est très grande et notre vente sera sans réserve.
Coin St. Anne et Royale.
15 oct—

AVIS.

A tous ceux que cela concerne.

Les ignorants, les violateurs des lois et ceux qui suivraient de mauvais conseils, sont informés que les droits et les franchises de la Compagnie de Loterie de la Louisiane ont, en deux différentes occasions, été déclarés constitutionnels par la Cour Suprême de l'Etat, par le juge Wood, de la Cour de Circuit des Etats-Unis; que l'Acte No 9 de la Législature de 1874, adopté pour la protection des droits de la dite Compagnie, a été déclaré constitutionnel par les juges Atocha, Abell, Tissot, Hawkins et Collins; que la Compagnie a l'intention de poursuivre et de faire punir toutes les violations, autant que la loi le permet; que la Compagnie, en vertu de son contrat avec l'Etat, a droit à la même protection que ceux qui tiennent magasin, que les négociants, les médecins, les avocats, qui paient licence, la même protection que toutes les autres classes du peuple.

Une récompense de VINGT-CINQ PIASTRES est offerte pour l'arrestation et la condamnation de quiconque violera les lois en vendant, d'une manière quelconque des billets de Loterie illégale.

CHAS. T. HOWARD, Directeur.
14 oct—M PP

Nouvelle-Orléans, 12 octobre 1874.

A DATER d'aujourd'hui, M. ADOLPHE S. AUDLER n'est plus notre employé.

14oct—M   HOFFMAN, MARKS & CO.

POUR LA TOUSSAINT!
—A vendre—
A DES PRIX DE PANIQUE,
CHEZ LELIEVRE,
174 rue Royale.
Et No. 9 rue Baronne, près de la rue du Canal.
Tout notre stock d'Ornements de Tombeaux, le plus beau et le plus varié que nous ayons importé jusqu'à ce jour.
Tous les articles sont marqués en chiffres connus.   16oct—1m M J.R.

Liquidation Positive.
P. MALLARD,
55 Rue Royale.
APPELLE de nouveau l'attention du public sur son beau stock de meubles et articles de fantaisie, [illegible] rideaux [illegible]. Les personnes désirant meubler leur maison y trouveront une bonne occasion et devront s'y rendre afin d'avoir un choix, car de jour en jour les marchandises s'écoulent rapidement, étant vendues à des prix remarquablement bon marché devant clore sa liquidation pour le 31 décembre 1874.   13 sept—1m. P. P.

ELIE BOUGERE,
Marchand de bardeaux en cypre.
PIQUETS pour barrières d'habitations et de terrains, boucauts et barils, merrains, douves pour tierces et barils à mélasse, bois préparé pour réservoirs et bois de charpente en général. Au No. 12 de la RUE DE LA DOUANE, au premier.   19 sept—

Gages. Gages. Gages.
JE prie respectueusement les personnes qui auraient des gages chez le soussigné, dont les intérêts seraient arriérés d'avoir à régler d'ici au 19 octobre courant. Tout article laissé sera vendu invariablement à l'encan.
P.-S. Les ventes commenceront positivement le 19 courant et jours suivants au coin Conti et Bourbon.   J. ANGLADE.
6 oct. au 19 oct.

Blanchissage de Rideaux à neuf.
MME SIMON rappelle aux dames sa grande spécialité pour le blanchissage de Rideaux à neuf. Vu les nouveaux outils elle a réduit ses prix à $1 et $1.50 la paire. Blanchissage de lin, voyage à la main, à la mécanique à des prix très modérés.
11oct—6f   Mme SIMON, rue Gasquet 14 1/2.

Préservez vos Dents.
J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE.
No. 134 rue du Canal, entre Carondelet et St-Charles.
A transféré son domicile au numéro ci-dessus, où il continue à exécuter toutes les opérations dans l'art du dentiste.
Extraction de dents sans douleur avec le chloroforme ou le nitreux oxide gas.
Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol.   4 oct—

Entrepôt de tapis et de toiles cirées
168.........Rue du Canal.........168
ELKIN & CO.,
REÇOIVENT, en ce moment,
Tapis veloutés et de Bruxelles, nouveaux et élégants, un grand assortiment de tapis TROIS PLIS et INGRAIN.
Prix modiques.   15 sept—1m

Avis.
LES ETRANGERS (français, allemands, italiens et autres) ayant des réclamations contre le gouvernement des Etats-Unis pour propriétés prises pendant la guerre, peuvent recouvrer le montant en s'adressant à
J. G. EUSTIS, Avocat, commissaire des Etats-Unis, No 32 de la rue Carondelet, N.-O. Boîte 2087 du bureau de la poste.   1oct—1m

CHARBON MOUNT CARBON
A Vendre par WASHINGTON MORTON,
au No 128 de la rue Gravier.   27 sept—1m

Changement de local.
A. BIDWELL & Co.,
Marchands de provisions.
Ont transféré leur magasin du No 222 de la rue Poydras
—AU—
No 86 de la rue des Magasins, entre les rues Poydras et Lafayette.   1 oct—1m

Aux Voyageurs.
DES personnes mal intentionnées ayant fait courir le bruit que le RESTAURANT COSMOPOLITAIN, était vendu et fermé, nous croyons nécessaire de le démentir. L'établissement reste ouvert sous la direction de ses premiers propriétaires qui, comme par le passé, ne négligeront rien pour plaire à leur clientèle.
29 sept—1m.   M. ET MME CHAPLAIN.

Professeur.
UN Français marié, résidant depuis quinze ans aux Etats-Unis et sachant bien l'anglais, offre ses services comme professeur soit dans une institution, soit dans une famille en ville ou à la campagne.
S'adresser à A. Maignan, Lock Box No 1662.   27 sep—

Nourrice.
UNE française ayant un enfant de huit mois désire entrer comme nourrice dans une famille en ville ou à la campagne. S'adresser par lettre à "Nourrice", bureau de l'Abeille.   4 septembre—

Pianos.
M. J. GAUDIN fait part à sa clientèle qu'il a transféré son magasin de Pianos du No 83 au No. 61 de la rue Royale, avec Jules Pollard, où l'on trouvera de magnifiques pianos Pleyel, neufs et de seconde main, et d'autres fabriques. Accords et réparations.   27 sept—1m—D.Mar.V.

Banque d'Epargne des Citoyens,
GRUNEWALD HALL.
No. 22 rue Baronne.
J. L. GUBERNATOR, Président.
M. RENNER, caissier.
LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. [illegible]
Tous les dépôts sont payables sur demande.   1er mars—1 an

J. B. CAMORS & CO.
MARCHANDS DE FARINE
—ET—
Négociants Commissionnaires,
61......RUE TCHOUPITOULAS......61
NOUVELLE-ORLÉANS.

Adresse aux votants conservateurs de la Paroisse d'Orléans.

Salle du Comité Démocrate de Paroisse, Nouvelle-Orléans, 15 sept. 1874.

Le Comité Démocrate de Paroisse croit nécessaire, en ce moment, d'appeler l'attention de leurs constituants conservateurs sur l'importance de conserver et de compléter leur organisation pour la prochaine campagne.

Il est du devoir de tout citoyen patriote de s'enregistrer, de voter et de voir à ce que son vote soit compté.

L'organisation et l'enthousiasme qui ont valu au peuple une victoire glorieuse le 14 du courant lui vaudra un enregistrement honnête, une élection honnête et un compte honnête. Nous ne demandons pas davantage pour le succès de notre cause en novembre.

Faites inscrire chaque votant conservateur. Faites comprendre à tout étranger qui a droit à la naturalisation l'importance d'agir immédiatement afin d'aider au salut de l'Etat.

Maintenez l'organisation de vos clubs; essayez de sauver la Louisiane par l'élection d'hommes intègres et capables.

F. MALOCHÉE, Président.
WILL STEVEN, Vice-Président.
E. L. BOWER, Secrétaire.   16sept—

Bureau de la Compagnie de Levées de la Louisiane.

Au No 35 de la rue Carondelet.

LA commission d'ingénieurs de l'Etat ayant aujourd'hui estimé que quatre-vingt dix (90) levées, formant environ deux millions de yardes cubes, fussent construites, dans différentes parties de l'Etat, dans le courant de l'année la compagnie désire qu'elles soient construites dans les quatre mois qui vont suivre. Le coût en sera bien au delà des fonds dont peut disposer la compagnie, celle-ci sera donc forcée de payer [illegible] moitié comptant et l'autre à crédit.

Les constructeurs et les planteurs qui veulent entreprendre les travaux sont priés de passer aux bureaux de la compagnie afin d'y examiner les listes, les cahiers des charges, et obtenir les renseignements quant aux conditions.

Les planteurs et les autres personnes qui demeurent dans le voisinage de levées détruites auront la préférence pour les contrats.

Par ordre du président.

THOS. I. DIX, Secrétaire et Trésorier.
Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1874.   2oct—1m

P. E. THEARD,
Ex-Juge de la 2ème Cour de District,
AVOCAT,
No 21 RUE ROYALE.
CONTRACTE avec les corporations, maisons de commerce, capitalistes et autres, par abonnement à l'année, pour une modique compensation.
S'occupe activement des affaires de commerce et d'assurance.
Se charge du règlement des successions et du recouvrement des billets hypothécaires.
Donne des consultations gratuites de 9 1/2 à 10 1/2 A. M. chaque jour.   3 oct—1m

Avis important aux amateurs de bonnes et élégantes chaussures.
M. PIERRE CASAUBIELH, ancien propriétaire du magasin de chaussures connu sous l'enseigne du "Pauvre Diable," a l'honneur d'informer le public de la Nouvelle-Orléans, qu'il a ouvert un nouveau magasin [illegible] Dauphine, le 1er octobre 1874, avec un assortiment complet de souliers des premières manufactures de Philadelphie, à des prix défiant toute concurrence.   17 sept—1m

BORNIO & BROTHER
77 - - - Rue Gravier - - - 77
Nouvelle-Orléans, Lne.
IMPORTATEURS DIRECTS de cigares de la Havane, tabac en feuille et produits de Cuba.
La plus ancienne maison d'importation du Sud.
Etablie en 1848.
200,000 cigares de la Havane, de toutes grosseurs et des marques les plus célèbres.
Tabac de la Havane, en feuille.
—Egalement—
100 caisses tabac de la Pennsylvanie, en feuille.
—Et—
600,000 cigares du pays, de toutes grosseurs, faits à la Nouvelle-Orléans, du meilleur tabac du Connecticut—en magasin et à vendre, garantis, à des prix raisonnables.
Bornio & Brother,
Au No. 77 de la rue Gravier.
8sept—1m   Nouvelle-Orléans, Lne.

F. SUARES .... M. SUARES
Premiers prix aux expositions de l'Etat de la Louisiane.
La Flor de los Tabacos.
Dépôt de Cigares de
F. SUARES & Bro.
FABRICANTS DE CIGARES FINS,
23......Rue Gravier......23
Entre Magazine et Tchoupitoulas.
Prompte exécution des commandes. Notre fabrique est la plus ancienne de la ville; et nous offrons aux marchands de la ville et de la campagne des cigares du pays et importés de la Havane, en gros et au détail, aux prix les plus modérés du marché.   1er juillet—

BARNETT & CAMMACK,
COURTIERS.
22......RUE CARONDELET......22
Achètent et vendent:
BONDS, ACTIONS, GAGES.
Valeurs de Ville et d'Etat.
Argent prêté sur garantie.
Taxes et Licences réglées promptement à un escompte libéral.
Négociations d'hypothèques.   9 juil—1an

ANT. CARRIERE.   D. CARRIERE.   E. L. CARRIERE.
A. Carrière & Co.,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c. &c.
No. 43, rue Vieille-Levée.
REÇOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto, sherry, huiles d'olives.
Avances libérales sur consignations, à ses amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

AU PROGRÈS.
ERNEST CABAUD,
Fabricant de Chaussures à Vis,
RUE DAUPHINE No. 60,
entre Bienville et Conti.
Succursale rue Royale, No 63, près Conti.
SYSTÈME BREVETÉ PERFECTIONNÉ.
C'EST donc par le moyen de ce système que Mr. Cabaud peut fabriquer des chaussures très élégantes et solides et les vendre à des prix très modérés.   7 avril—1an.

PIERRE PAVIA
Fabricant de Chaussures à vis.
PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD.
Au No. 132 de la rue Royale entre les rues Pierre et Toulouse.
INVENTEUR breveté et fabricant de chaussures à vis métalliques. Elles ne pouvant pas être dévissées; elles ont remporté le premier prix à la Foire de l'Etat de la Louisiane, la médaille en or en 1872 et la médaille en argent en 1873.   avril—1an

Propriétés à vendre et à louer.

Bonne Occasion.
GROCERIE à vendre, rue de Chartres [illegible], encoignure Hôpital. S'adresser sur les lieux.   15 oct—1m.

A Louer,
Une maison à deux étages, No 320 rue Dauphine, près de l'Esplanade. Bonne cour, eau, hydrant, cuve, etc., maintenant en réparation et à louer à prix réduit à un bon locataire. S'adresser à O. HOPKINS, 24 rue [illegible]   11oct—

A Vendre.
Magasin de Chaussures pour Hommes et pour Dames.
M. LUDER offre à vendre à des conditions très avantageuses son magasin de chaussures situé au No. 126 de la rue Royale. Le dit magasin est patronné par une des meilleures clientèles de la ville et est très bien achalandé. Etagères, Vitrines, Installations de gaz, Bail, &c. le tout au complet.   7 oct—6f

A Louer,
LA jolie maison cottage, avec grande cour, cuves, jardin, etc., située au No 341 rue du Bayou, entre Prieur et Morale. Possession immédiate. Pour plus amples informations, s'adresser à la confiserie N. Kusts au coin des rues Carondelet et [illegible].   4 oct—

A Louer.
LES deux magasins, No 224 et 226 1/2, rue Poydras entre Rampart et Philippa, vis à vis le marché Poydras, logement au premier. Excellent emplacement pour magasin, restaurant, café, etc. Loyer excessivement modéré. S'adresser à P. R. Mortimer, No 34 rue Poydras ou à M. K. Livaudais, No 9 rue Carondelet, au premier.   4, 6, 11, 13—oct—

Grocerie à Vendre,
Rue Royale, 293, coin Hôpital. S'adresser sur les lieux.   1oct—1m

A Louer
LES appartements situés au 1er étage de la maison [illegible] 149 rue du Canal, près l'encoignure Carondelet. Possession immédiate.   26 sep.

A Vendre à bas prix,
Au comptant ou en papier accepté en ville
3 Réservoirs [illegible]
DANL. et JAS. R. EDWARDS. [illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane

POUR LE 15 OCT—CLASSE No 243.

78 47 54 33 55 37 [illegible] 77 53 86 81 13

Les tirages ci-dessus publiés sont [illegible]
Nouvelle-Orléans, Louisiane, le 15 oct. 1874.
[illegible], Commissaires.

INSTITUTIONS.

Ecole du jour et du soir,
de CHAS. CAROUCHE, rue des Remparts.
Professeur d'Anglais et de Mathématiques, M. C. Miller; de Français, Chas. Caron; d'Allemand, E. Mayer; d'Espagnol, Ricardo Robles; d'Ecriture, R. B. Montgomery. M. Miller donne aussi des leçons particulières de Latin.
PRIX { Classes du jour de $1 à $7 par mois. Classes du soir $5. Pensionnaires de $20 à $25.
14oct—1m

Ouverture du Collège Ste. Marie.
Jefferson, Paroisse St-Jacques, Lne.
CE Collège que dirigent les Pères de la Société de Marie (Maristes) s'ouvrira MARDI, 6 octobre. Il est situé sur le fleuve Mississippi, à soixante cinq milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, et d'un accès facile par bateaux ou chemin de fer. Pour les conditions, voir l'annonce.
Très Rév. J. B. BIGOT, S. M., Président.
27 sept—1m M J L A

St-Aloysius Academy,
Au coin des rues Chartres et Quartier.
LA prochaine session de cette institution tenue par les frères du Sacré Cœur, commencera LUNDI, 1er oct. Les cours en sont commercial, et comprend le français, l'anglais et l'allemand sans frais extra. Pour les détails, s'adresser à l'établissement.

JEFFERSON ACADEMY
Au No. 45 de la rue Bourbon,
Entre les rues Bienville et Douane,
—DIRIGÉE PAR—
G. J. LORD.
La session de 1874-5 de cette institution commencera le MARDI, 1er septembre. Les élèves devront rentrer en classe ce jour-là. Pour les prospectus, etc., s'adresser à l'institution.

L'Union Française.
BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.
Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des travailleurs artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.
11juin—1an   Président, L. BERTON.

PENSION FRANÇAISE
MME SCHULTZ-CHAUMONT prévient ses amis et le public en général qu'elle sollicite leur bienveillant patronage, qu'elle tient sa Pension rue Douane, entre Bourbon et Dauphine, [illegible]

Restaurant Cosmopolitain,
13 et 15....RUE ROYALE....
Entre les rues Canal et Douane.
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.
ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et [illegible] de Vins de choix.
Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.
Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

CAZAUX & VERGNOLE
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
En Vins, Cognacs et Cordiaux.
73......VIEILLE-LEVÉE......73
NOUVELLE-ORLÉANS.

AVIS.
LES personnes [illegible] que les déposants, ayant des réclamations contre la FREEDMAN'S SAVINGS & TRUST Co [illegible] Washington, District de Colombie.
Pour les déposants [illegible] leurs livrets balancés par les officiers de la compagnie [illegible]
JOHN A. J. CRESWELL, ROBT. PURVIS, R. H. T. LEIPOLD, Commissaires.
Sept au 1 jv. 75

DONATIEN AUGUSTIN,
Register in Bankruptcy,
Office Commercial Building, near U. S. Court Room.
Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S. since May 1867. Prepared with the greatest care, all bankruptcy schedules [illegible] two most experienced bankruptcy clerks. [illegible] from Washington.

MORRISON & WOODWARD
Fabricants, Agents et Négociants-Commissionnaires.
SEULS agents pour la vente des célèbres médicaments [illegible] No 1 de la rue des Magasins.

Vins, Liqueurs, Provisions, &c.
AUGUSTE COUTURIÉ,
9 - - - Rue St-Louis - - - 9
Seul Agent pour la vente des
Champagne Chs. Heidsieck & Co.,
Cognac d'Eug. Grégoire & Co.,
Genièvre de Meeus & Co., Double Anchor.
—Offre à vendre—
Cognac J. & F. Martell de 1870, 1868, 1865, 1850, 1826 et S. O. P.
Vins Rouges de Bordeaux, St-Vivier et St-Sauveur.

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES
LIQUEUR HYGIÉNIQUE
(approuvée des médecins)
LAURENT LACASSAGNE,
(AGENT.)
A vendre chez:
QUEYROUZE & FILS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée.
CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et
VINCENT MATTOZARA, No 13 rue Douane.
25 oct—1an

LOUIS QUEYROUZE.
QUEYROUZE & FILS,
MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, & LIQUEURS.
Toutes sortes de produits de l'Ouest, aux Magasins Bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville.   Nlle-Orléans.
17 juil 4—1 an

BITTER DES ARABES
Hygiénique Perfectionné.
(BREVETÉ S. G. D. G.)
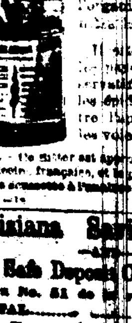
Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la [illegible] plus immédiate.
Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.
N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le commande à l'essai dans tous les pays.

Louisiana Savings Bank
—AND—
Safe Deposit Company.
Au No. 51 de la rue du Camp.
CAPITAL............$500,000
E. C. PALMER, Président.
JAS. JACKSON, Vice-président.
—DIRECTEURS:—
[illegible]
E. C. PALMER.
Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. [illegible]
[illegible] WALTON, Caissier.